

Communiqué de presse

Salon des Maires et des Collectivités 2026

UN PARCOURS DE FORMATION CONTINUE INNOVANT POUR LES MAÎTRISES D'OUVRAGE TERRITORIALES DE DEMAIN.

Qui sommes-nous ?

Créée en 2009 à l'initiative du Conseil Régional des Architectes d'Ile-de-France et de la Maison de l'Architecture, association indépendante, juridiquement et financièrement, la vocation principale du **Pôle de formation EVA-aDig** - pour Environnement Ville Architecture Digital - est de **promouvoir la formation continue** à destination des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés, de leurs cadres dirigeants et services, des maîtres d'œuvre, architectes et ingénieurs, mais aussi des urbanistes, des paysagistes, des économistes, des entreprises de construction, de l'industrie et plus largement **de tous les acteurs soucieux de l'intérêt public de la création et du ménagement des milieux habités**.

Le Pôle EVA, sur le modèle de l'enseignement supérieur, est le seul organisme de formation doté d'un **Conseil scientifique indépendant**.

www.eva-adig.org

Pourquoi le Salon des Maires et des Collectivités ?

Notre présence au Salon des Maires et des Collectivités de 2026 fait suite à **une démarche prospective de longue date** ayant pour objet les modifications structurelles de la transformation de nos milieux habités.

Le Club EVA, pour les maîtrises d'ouvrages de demain, a été conçu à la suite, en 2025-2026, comme un think tank dédié aux maîtrises d'ouvrage de demain. Il s'agissait « d'atterrir » c'est-à-dire de revenir aux **processus réels de transformations** du territoire en partant des problématiques de terrain rencontrées par ses principaux agents et mettre en perspective leur propre évolution. Réunissant élus, aménageurs, urbanistes, architectes, chercheurs, opérateurs publics et privés, il a pour ambition d'**explorer les conditions nouvelles de la fabrique territoriale** dans un contexte marqué par l'incertitude climatique, les tensions foncières, la recomposition des économies locales et l'évolution des attentes habitantes. Organisé en **partenariat avec le Collège des Bernardins** sous la forme d'un cycle de rencontres thématiques, le Club EVA aborde, depuis septembre 2025, les grandes questions contemporaines de l'action territoriale : processualité des projets, temporalités de l'urbain, transformations de l'existant, nouvelles représentations des territoires, foncier et valeur des sols, impacts du numérique et de l'intelligence artificielle, gouvernance de l'habitabilité et articulation entre

politique et écologie au quotidien. De ces échanges sont ressorties plusieurs **priorités structurantes pour l'action publique locale**, dont nous nous sommes attachés à traduire, dans un programme de formation continue innovant, les acquis en parcours opérationnels à destination des élus et des cadres territoriaux.

Le Club EVA continuera **en 2027 au Collège des Bernardins** sous une forme renouvelée, ouverte aux professionnels et au grand public.

Qu'y proposons-nous ?

Un nouveau parcours de formation professionnelle, tout à fait unique, dont le principe est d'**associer élus et cadres dirigeants** des collectivités, et dont l'originalité repose à la fois sur des **contenus sur mesure**, basés sur un **diagnostic préalable** des territoires concernés, et sur la mobilisation d'un **pool d'experts** permettant de couvrir l'ensemble des champs d'investigations liés aux enjeux propres à chaque configuration territoriale.

Les formations mettent en évidence la nécessaire approche transversale en croisant à la fois les thématiques de l'aménagement et les typologies de territoire.

Une ingénierie de (trans)formation territorialisée

Chaque territoire rencontre aujourd'hui des défis spécifiques : tension foncière, vacance, croissance rapide, décroissance démographique, dépendance automobile, pression touristique, vulnérabilité climatique ou mutation industrielle. C'est pourquoi notre offre de formation est modulable et construite à partir des priorités réelles des élus et des collectivités concernées. La méthode proposée repose sur un diagnostic préalable des enjeux locaux, puis sur l'assemblage d'un parcours adapté. Le territoire devient ainsi le point de départ de la formation, et non un simple cas d'application. Cette logique permet d'articuler vision stratégique, outils opérationnels et retours d'expérience directement transposables. Elle garantit des formations utiles, ciblées et immédiatement mobilisables dans l'exercice du mandat.

Adapter la formation aux réalités territoriales

Un programme de formation destiné aux élus ne peut être uniforme. Les responsabilités locales s'exercent dans des contextes profondément différents selon la densité, la trajectoire démographique, la structure économique, la géographie, les ressources disponibles ou encore les vulnérabilités climatiques. Les mêmes outils ne produisent pas les mêmes effets dans une métropole tendue, une petite ville en décroissance, un territoire rural dispersé ou un bassin industriel en expansion. Former efficacement les élus suppose donc d'articuler socle commun et déclinaisons territorialisées. L'objectif est de partir des problèmes concrets rencontrés localement pour construire des réponses stratégiques immédiatement mobilisables.

La singularité EVA

L'approche EVA se distingue par une lecture transversale des transformations territoriales, croisant urbanisme, foncier, écologie, économie, gouvernance et usages. Les élus y trouveront non seulement des connaissances, et surtout des cadres de décision pour arbitrer dans la complexité contemporaine. Les contenus sont nourris les nombreux retours d'expérience des experts, praticiens, opérateurs et répondent aux besoins des élus sollicités dans le cadre de la formalisation des contenus. La formation privilégie les situations concrètes, les scénarios territoriaux et les stratégies de mandat. Elle relie temps court de l'action publique et temps long des mutations territoriales. Elle vise enfin à redonner capacité d'initiative et confiance stratégique aux décideurs locaux.

Un programme d'en-capacitation des élus et collectivités

Le processus envisagé est le suivant :

- Réception d'une demande ou sollicitation ciblée
- Visite de site et entretiens avec élus et services
 - Diagnostic préalable et compréhension des enjeux
- Proposition sur mesure d'un parcours de formation professionnelle continue
 - Sélection ciblée des modules
 - Mobilisation des experts associés
 - Etudes de cas locales
- Réalisation des formations
 - Séminaire de restitution stratégique
 - Mise en perspective des suites opérationnelles

Une table ronde

Une présentation de ce nouveau parcours de formation sera faite par **Alain Bretagnolle**, architecte associé d'Architecture Studio et Président du Pôle EVA-aDig, lors de la **table ronde du 24 novembre à 14h30** avec **Jean-Raphaël Nicolini**, Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Foncier à la Communauté d'Agglomération du Cotentin, **Benoit Dantec**, maire de Saint-Pathus (Seine-et-Marne), **Ivan Itzkovitch** Conseiller municipal d'opposition à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint -Denis).

La question traitée sera la suivante : **"Les maires et leurs services face à la complexité des enjeux d'aménagement, comment conjuguer stratégie et mise en œuvre opérationnelle ?"**.

Les débats seront animés par **Myriam Gabriel**, géographe et urbaniste, fondatrice de l'agence AEncrer,

Pourquoi la presse ?

Notre présence au Salon des Maires et des Collectivités représente un investissement très important. Petite **association militante** aux moyens limités, nous avons besoin de communiquer notre démarche d'appui et notre offre de formation **au plus grand nombre d'élus et de collectivités**.

La presse nationale et professionnelle peut nous y aider. Nous ne doutons pas que **les problématiques soulevées dans nos travaux sont partagées** par la plupart des journalistes et des médias français.

La démarche déjà engagée auprès de la Communauté d'Agglomération du Cotentin nous a montré **l'attente des élus et des cadres des collectivités** au regard des enjeux majeurs auxquels sont confrontés les territoires.

Nous apportons une profondeur de réflexion et la mobilisation de compétences multiples qui sont **hors de portée des collectivités par leurs propres moyens**.

Au-delà d'une pure démarche commerciale, notre mobilisation dans le cadre du salon des maires et des collectivités vise à faire connaître aux élus la spécificité de notre offre de formation, à la fois ancrée et transversale pour leur permettre de **mieux appréhender et projeter leur territoire d'action**.

[Soyons clairs, nous avons besoin de vous.]